

## Procès-verbal n° 4 de la Commission Foot Animation

|                        |  |
|------------------------|--|
| Réunion du :           | 18/09/24   |
| À :                    | 10h  |
| Présidence :           | Mr. Didier CASANADA                                  |
| Présents :             | Mmes Nadine GRECO, Martine JOLY<br>Mr Michel COLLADO |
| Absents excusés :      | Mrs Sauveur ROMAGNOLE, Cyril SAMBOEUF                |
| Assiste à la Réunion : | Mme Bernadette FERCAK                                |

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

### Approbation des procès verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 3 du 13/9

### Rappel

#### UTILISATION DE LA FMI

**LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".**

**Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.**

**En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.**

#### UTILISATION DE LA FMI

**RAPPEL AU CLUBS : concernant les clubs responsables d'équipes pour la FMI**

**Dans FOOTCLUB : Il faut absolument qu'un éducateur soit renseigné pour chaque équipe, sinon les matchs n'apparaissent pas sur la tablette.**

#### UTILISATION DE LA FAL U6 à U11

**UTILISATION DU F.A.L. (via Footclub) : Procédure envoyée aux clubs sur les boîtes officielles**

**Amende : NON UTILISATION FAL à partir de la Rotation 2 (25 €)**



## Championnat U12/U13

Dates U12/U13 Inter District Saison 2024/2025 Hérault / Gard

18 – 25 Janvier / 1 – 8 Février / 15 – 29 Mars / 10 – 17 – 24 Mai

Les feuilles de défis sont en ligne sur le site du district rubrique documents.

- Forfait simple : D3 Poule B EFVA les Mages STAMB / SP Alesien : Forfait de SP Alesien 30€
  - Retrait : LA REGORDANE D4 Poule C = Forfait Général
  - Forfait général : SC ROQUEMAURE U12U13 D4 E
- ✓ Beaucaire FC : Rencontres à 11h00 (Début des rencontres)

**FESTIVAL PITVH - Rappel:**

1er tour PITCH Samedi 19 Octobre

2em tour pitch Samedi 14 Décembre

## Championnat U12

REPRISE DES CHAMPIONNATS : SAMEDI 21 SEPTEMBRE

Les feuilles de défis sont en ligne sur le site du district rubrique documents.

Dates U12 Inter District Saison 2024/2025 Gard / Hérault

18 – 25 Janvier / 1 – 8 Février / 15 – 29 Mars / 10 – 17 – 24 Mai

En ligne sur le site du District, Rubrique DOCUMENTS : Compétitions vous trouverez le règlement du championnat U12 2024/2025 mise en place par la commission technique + commission Foot Animation. Avec croquis du déroulement du championnat

**CHALLENGE JP ROUX : 1er tour : Samedi 14 Décembre**

## Foot Animation - U10 à U10/U11

Saison 2024/2025 Elite : Seulement en U10/U11

**UTILISATION DU F.A.L. (Via Footclub) : Procédure envoyée aux clubs sur les boîtes officielles**

**Amende : NON UTILISATION FAL à partir de la Rotation 2 (25 €)**

Saison 2024/2025 Pas de journées de rattrapage pour les Plateaux  
Les plateaux **NON-JOUES** le Samedi se rattraperont le **Mercredi Après Midi**

**Les clubs qui veulent engager des équipes supplémentaires en U10 et U10/U11 peuvent le faire par mail au district**

- ❖ Beaucaire : Plateaux U10 et U10/U11 à 9h30 (Début des rencontres)



❖ Nîmes Ol : Plateaux U10 et U10/U11 à 14h00 (Début des rencontres)

#### 4 Critères pour pouvoir participer aux plateaux élités U8/U9 et U10/U11

1. Club labellisé FFF
2. Club en cours de labellisation (démarches engagées sur foot clubs)
3. Educateurs diplômés FFF
4. Club participant aux rassemblements de masse FFF (journées d'accueil, journées futsal, détectations)

#### Foot Animation - U6 à U8/U9

**REPRISE DES PLATEAUX U8 et U8/U9 : SAMEDI 28 SEPTEMBRE**

**REPRISE DES PLATEAUX U6/U7 : SAMEDI 5 OCTOBRE**

**REPRISE DES PLATEAUX U6 : SAMEDI 12 OCTOBRE**

**Saison 2024/2025 Elite : Seulement en U8/U9**

**UTILISATION DU F.A.L. (Via Footclub) : Procédure envoyée aux clubs sur les boîtes officielles**

**Amende : NON UTILISATION FAL à partir de la Rotation 2 (25 €)**

#### JOURNEES DE RENTREES DU FOOT :

- U9 le 21/9 l'Après-Midi à Redessan
- U8 le 21/9 le matin à Redessan
- U7 le 28/9 A Midi - Vergeze
- U6 le 05/10 A Midi – Poulx

**Pour les journées d'accueil les fiches d'engagement sont à télécharger sur le site du district**

- FUTSAL U6 : 30/11 – 14/12 - 11/01
- FUTSAL U8 : 27/11 – 8/01
- FUTSAL U9 : 11/12 – 22/01
  
- Journée Nationale des débutants le 24 Mai 2024 en catégorie U7

❖ Beaucaire : Plateaux de U6 à U9 à 13h30 (Début des rencontres)

**Saison 2024/2025 Pas de journées de rattrapage pour les Plateaux  
Les plateaux **NON JOUES** le Samedi se rattraperont le **Mercredi après-midi****

#### 4 Critères pour pouvoir participer aux plateaux élités U8/U9 et U10/U11

1. Club labellisé FFF
2. Club en cours de labellisation (démarches engagées sur foot clubs)
3. Educateurs diplômés FFF
4. Club participant aux rassemblements de masse FFF (journées d'accueil, journées futsal, détectations)



Un rassemblement féminin aura lieu le **25 septembre (après-midi)** sur le terrain de **ST ANASTASIE**.

Ce rassemblement concerne les joueuses de **U10 à U14**.

**Chaque joueuse est fortement invitée à amener une joueuse/copine non licenciée.**

Le bulletin d'inscription paraîtra sur le site du district Gard Lozère.

INSCRIPTION/PARTICIPATION : <https://forms.office.com/e/8d5ZypMaSg>

**U12/U13 F en attente de nouveaux engagements, pour composer la poule.**

**Equipes engagées :** Laudun 1 et 2 – Manduel – Vergeze – Quissac – N Chemin Bas

**Date limite d'engagement : 28 Septembre 2024**

**Dates Retenues Championnat U12/U13 F :**

12 / 10 – 16-23-30 / 11 – 7 / 12 - 18-25 / 01 – 8-15-29 / 03

**Rattrapages :** 1/02 – 22/03

- ❖ 1er tour PITCH : 8 Février
- ❖ Finale départementale PITCH : 5 Avril
- ❖ Finale régionale : 3 et 4 Mai

**A PARTIR DU 18 SEPTEMBRE LES REUNIONS DU FOOT ANIMATION SE FERONT :**

**LE MERCREDI MATIN DE 9H30 / 11H30**

#### **4 Critères pour pouvoir participer aux plateaux élites U8/U9 et U10/U11**

1. Club labellisé FFF
2. Club en cours de labellisation (démarches engagées sur foot clubs)
3. Educateurs diplômés FFF
4. Club participant aux rassemblements de masse FFF (journées d'accueil, journées futsal, détections)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président  
Didier CASANADA

La Secrétaire de Séance  
Nadine GRECO

